

Cancer@Work : le Groupe BPCE s'engage

En rejoignant l'association Cancer@Work, 14 entreprises (pour l'instant !) du Groupe BPCE s'inscrivent dans un vaste mouvement de « mieux vivre ensemble » et de « qualité au travail » dans l'entreprise, autour du cancer et, plus généralement, des affections de longue durée. Vaste mouvement dont s'est emparé le Groupe, à l'initiative de collaboratrices victimes du cancer.

Et si le cancer devenait un véritable sujet d'entreprise ? Aujourd'hui, le cancer touche de plus en plus d'actifs (sur 1 000 cas de cancer diagnostiqués chaque jour en France, 400 affectent des personnes en activité) ; il est pénalisant sur le plan professionnel (13 % d'écart entre le taux de chômage des personnes en bonne santé et celui des personnes malades) ; et il coûte cher aux entreprises (quelque 525 M€/an : indemnités employeurs, réorganisation interne, recrutement et formation des remplaçants...)*. Plus largement que du seul cancer, d'ailleurs, 10 millions de Français souffrent d'une affection de longue durée**.

Voilà sans doute une évolution sociologique que le monde du travail doit prendre en compte, dans la mesure où nombre d'entreprises et de grands groupes se trouvent naturellement confrontés au vieillissement de leurs collaborateurs (ne serait-ce qu'en raison du recul de l'âge de la retraite, par exemple), au point que ce vieillissement en vient à être identifié comme un sujet de « gestion du risque RH ». Or, il apparaît que l'accompagnement d'un collaborateur et de son entourage professionnel, pendant et après l'épreuve de la maladie, diminue l'impact de celle-ci, favorise le retour à l'emploi, accroît l'engagement dans l'entreprise... C'est donc un sujet dont le monde économique s'empare peu à peu. En la matière, le groupe BPCE fait déjà preuve d'une belle maturité de réflexion autour de cette question, d'une belle implication aussi à l'égard de ses collaborateurs touchés par la maladie et de leur entourage professionnel, notamment sous l'impulsion initiale de quelques collaboratrices de BPCE, aujourd'hui connues comme « les filles du 5^e étage ».

« LES FILLES DU 5^e ÉTAGE »

C'est en 2015, au siège du groupe BPCE, avenue Pierre Mendès France à Paris, et plus particulièrement au 5^e étage, que des salariées échangent sur leur maladie, le cancer du sein. A travers le besoin d'évoquer ce qu'elles vivaient ou avaient vécu, elles s'aperçoivent qu'elles ne disposent pas du même degré d'information sur l'impact de la maladie – et sa gestion – dans le cadre de leur travail. Entre autres. Un constat s'impose bientôt : il faut parler de la maladie dans l'entreprise ! « Et ce n'est donc pas l'entreprise qui a été "moteur" dans ce projet, qui est réellement parti de ce l'on peut qualifier 'd'initiative terrain' » explique



POUR ANNE LATTY, EN CHARGE DU PILOTAGE DES TRANSFORMATION ET CONDUITE DU CHANGEMENT AU SEIN DE LA DRH GROUPE, LE PROJET CANCER, MALADIES CHRONIQUES ET TRAVAIL EST NÉ D'UNE « INITIATIVE TERRAIN ».

Anne Latty, en charge du Pilotage des transformation et conduite du changement au sein de la DRH Groupe. Ces pionnières cherchent ce qui peut exister ailleurs, constatent le peu d'actions tournées vers les collaborateurs eux-mêmes, prennent contact avec une association récemment créée par une consultante victime d'un cancer du sein et dont l'objectif est de fédérer un réseau d'entreprises autour de l'emploi des personnes malades : Cancer@Work (voir encadré), puis s'enquière de soutiens dans le Groupe lui-même pour faire avancer les choses et trouvent toute l'attention nécessaire à cet effet auprès de Nicole Etchegoinberry, présidente du directoire de la Caisse d'Épargne Loire-Centre et présidente des Elles du groupe BPCE – le réseau féminin du Groupe. Avec son concours, un comité de pilotage des dirigeantes sensibilisées à la problématique de la maladie est créé, avec notamment Christine Fabresse, alors présidente du directoire de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon, et les collaboratrices concernées. Cinq groupes de travail sont constitués (groupes malades, managers, collègues, RH, équipe médico-sociale), rassemblant une soixantaine de personnes issues de 14 entités du Groupe, et accompagné dans leur réflexion par l'association Cancer@Work. De la synthèse de leurs travaux, transmise à la DRH Groupe et faisant notamment apparaître la nécessité d'une sensibilisation collective et d'une information, est né le projet Cancer, maladies chroniques et travail, qui a donné lieu, dans un premier temps, à la réalisation de trois guides pratiques et pédagogiques.

* Source : Etude économique Cancer@Work 2017.

** Source : Assurance maladie.

Une association d'intérêt général

Fondée en 2012 par Anne-Sophie Tusynski, reconnue d'intérêt général, l'association Cancer@Work est le 1^{er} club d'entreprises dédié au sujet du cancer et de la maladie au travail.

Cancer@Work se veut à la fois une plateforme d'échanges et de partage sur l'intégration de la maladie en entreprise, et un incubateur de projets d'innovation économique et sociale, œuvrant ainsi quotidiennement au changement du regard de la société et de l'entreprise sur les malades.

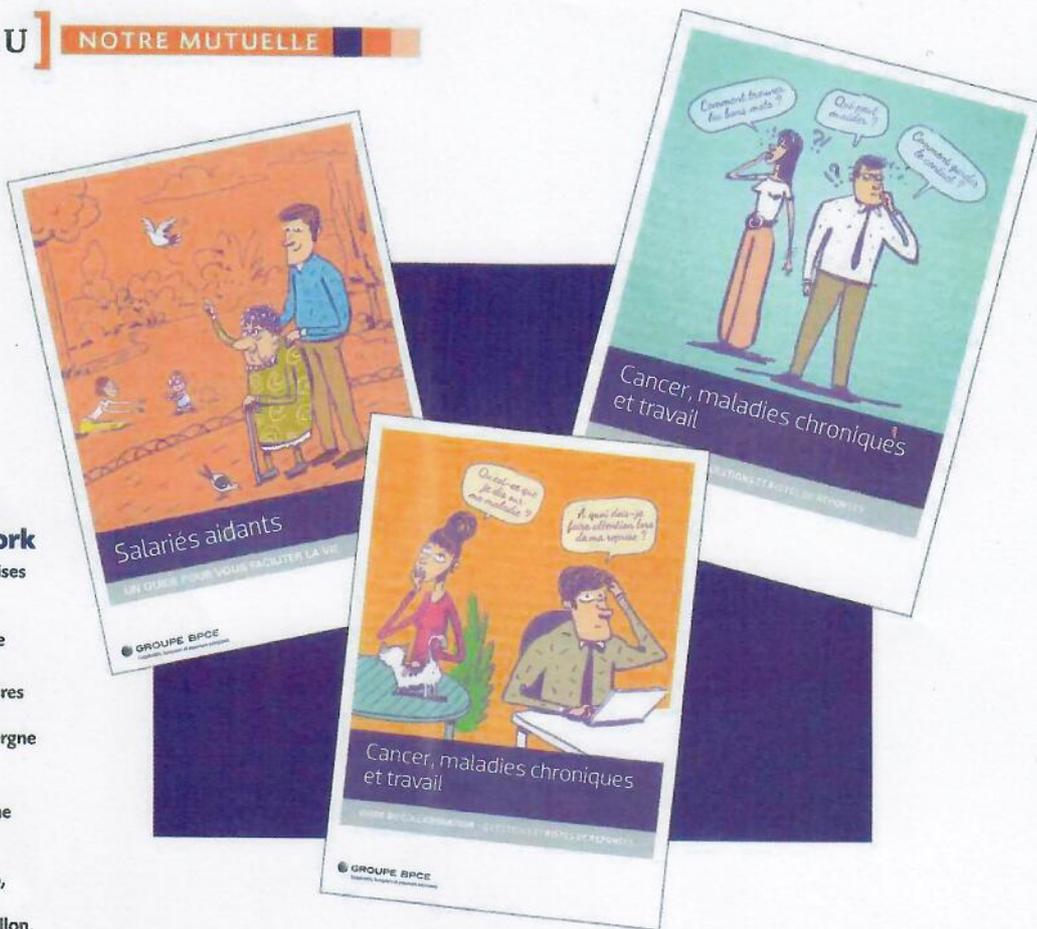
A travers ses actions et celles de ses membres, elle permet à tous (malades, aidants proches, collègues, managers opérationnels, dirigeants, services de ressources humaines, services de santé au travail, etc.) de mieux vivre le cancer et les maladies chroniques au travail.

14 entités engagées auprès de Cancer@Work

Sur les 42 entreprises adhérent à Cancer@Work, un tiers font partie du groupe BPCE :

- Banques Populaires Alsace Lorraine Champagne, Auvergne Rhône Alpes, Val de France ;
- Caisses d'Épargne Alsace (avant la création de la CE Grand Est Europe), Hauts-de-France, Languedoc-Roussillon, Loire-Centre, Loire Drôme Ardèche, Normandie, Rhône Alpes ;
- BPCE, Banque Palatine, Crédit Foncier, Natixis.

Deux autres entités du Groupe devraient bientôt rejoindre l'association.



TROIS GUIDES

Deux guides sont ainsi parus en 2017, à l'attention des collaborateurs, d'une part, et des managers, d'autre part, traitant sans tabou et pour chacun de ces publics des questions les plus fréquemment posées dans le cadre de trois moments clés : l'annonce de la maladie, l'arrêt de travail, le retour au travail. Le tout dans un objectif clairement affiché de mieux vivre ensemble, de qualité de vie au travail, de performance durable, d'innovation sociale et d'engagement auprès des collaborateurs. Un troisième guide, paru l'an dernier, aborde dans la

même optique un sujet émergeant, celui des salariés aidants naturels.

Parallèlement, un réseau social interne au Groupe BPCE, baptisé Yammer, accessible à tous les collaborateurs sur leur poste de travail, a été mis en ligne, sur le thème Cancer, maladies chroniques et travail.

Pour finir, le Groupe, dans le souci d'accompagner ce mouvement et la volonté de montrer son engagement, « devrait accueillir à BPCE le colloque annuel de Cancer@Work, en février 2020 », indique Anne Latty.

JACQUES RIVIÈRE

Avec l'aide de BPCE Mutuelle

Pour BPCE Mutuelle, la solidarité n'est pas un vain mot, et la mutuelle la met en œuvre quotidiennement.

L'action sociale, développée par le service social d'EPS, s'adresse à tous les adhérents de BPCE Mutuelle (actifs, retraités, en invalidités, sans aucune distinction liée à l'âge) et à leurs ayants droit.

A cet égard, le rôle du service social est de proposer une aide aux personnes qui en font la demande et qui sont confrontées à toute difficulté, professionnelle ou personnelle, en lien avec la maladie, le handicap, la dépendance, l'avancée en âge et/ou le décès.

Cette action sociale revêt différentes formes : écoute, soutien, conseils, assistance pratique, orientation vers

les structures spécialisées (handicap, maison de retraite...).

Dans certains cas, une aide financière peut être attribuée, dans un objectif de maintien ou retour dans l'emploi suite aux conséquences liées à une maladie ou à un handicap ; de maintien du lien social, professionnel, familial.

Contact assistant social BPCE

Mutuelle/CGP :

gerard.guinot@eps.caisse-epargne.fr

Secrétariat du service social :

marie-pierre.schreyer@eps.caisse-epargne.fr

En partenariat avec Inter Mutuelles Assistance* (IMA), BPCE Mutuelle vous permet également de bénéficier d'un certain nombre de garanties

d'assistance, notamment en cas d'immobilisation supérieure à 5 jours, de maladies redoutées, d'hospitalisation, de soutien et formation de l'aidant...

Retrouvez l'ensemble des garanties d'assistance proposées par IMA dans votre espace personnel (www.bpcemutuelle.fr, rubrique Assistance).

Précisons également que les actifs d'une entreprise affiliée à la couverture de prévoyance de la CGP bénéficient d'une protection en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité.

*Si vous êtes salariés d'une entreprise ayant souscrit son contrat santé auprès de BPCE Mutuelle ou adhérent individuel d'un contrat Atout Santé Vitalité (Essentiel, Optimum, Premium).



Valérie Valentin :

« Le soutien de l'entreprise est juste indispensable »

Le cancer du sein, Valérie Valentin sait de quoi il s'agit : elle en a eu deux. Elle a surmonté cette double épreuve grâce à son moral de battante... et au soutien constant de son entreprise.

En 2014, Valérie Valentin travaillait au service RH de la Caisse d'Épargne Alsace lorsqu'elle est atteinte d'un cancer du sein. Arrêt d'un mois et demi pour une ablation et une reconstruction mammaire naturelle. En 2016, un nouveau cancer est diagnostiqué, sensiblement plus développé que le précédent, donc plus « grave ». Toute la panoplie des traitements est mise en œuvre : opération (et ablation du second sein), radiothérapie, chimiothérapie, etc. Elle sera arrêtée un an et demi, jusqu'en septembre 2017, avant de reprendre le travail à temps plein en 2018. Très sportive (elle pratique la course à pied), Valérie Valentin sait ce qu'elle doit à son moral de battante... et à son entreprise.

« Durant ces périodes, ma hiérarchie m'a beaucoup soutenue, et j'ai toujours été en contact avec mes collègues et la vie de la Caisse. Pas une seule fois je ne suis sentie à l'écart. Lors de mon second cancer, je préparais l'examen de manager de l'Institut Technique de Banque. J'ai pu le passer alors que j'étais déjà en traitement, et je l'ai eu ! La Caisse m'a fait confiance. Cela a été très important pour moi. Lorsque je suis revenue, on m'a demandé ce que je voulais faire, où je voulais aller. J'ai demandé l'animation commerciale, comme cela était prévu, et je suis aujourd'hui moniteur des ventes.

Lorsque l'on connaît sa maladie, il faut être sincère, ne pas hésiter à dire à ses collègues 'je suis perdue, je ne sais pas quoi faire... mais je suis là'. Je n'ai jamais eu le sentiment d'être une pestiférée.

Il y a eu à mon égard beaucoup de bienveillance - attention, il ne s'agit en aucun cas de pitié ! - ce qui n'exclut pas, non plus, d'être malgré tout performant. Ma maladie n'a jamais remis en cause mes compétences ni mon intégration sociale. Après, il ne faut pas s'apitoyer sur son sort...

Je dois dire aussi que j'ai de la chance d'être à la Caisse d'Épargne. La protection sociale y est de qualité. J'ai côtoyé, par exemple, une fonctionnaire dont l'indemnisation ne lui permettait pas d'être en arrêt maladie, et une avocate qui cachait sa maladie (pendant ses périodes de traitement elle disait qu'elle partait skier pour ne pas perdre sa clientèle...



Je n'ai pas directement bénéficié de la convention signée entre la Caisse et Cancer@Work car cela s'est fait au moment où j'ai repris le travail. Mais, pour moi, cela permet de mieux communiquer avec son entourage, c'est de la transparence et cela donne des pistes aux autres, à l'entourage professionnel, pour réagir. Pour ma part, je témoigne beaucoup. Je l'ai fait sur Yammer, le réseau social du Groupe. De nombreux collègues m'appellent pour que je fasse part de mon expérience.

L'essentiel de la guérison se joue sur le plan psychologique. Le maintien d'une vie sociale est nécessaire. Et bénéficier du soutien de l'entreprise, avec la perspective du retour dans l'entreprise, est juste indispensable. Vous connaissez l'actuel slogan des Caisses d'Épargne : 'Vous être utile'... Eh bien, l'entreprise, c'est très important pour se sentir utile. »